

Contacts:

Kinshasa

M. Eloi Urwodhi Uciba
Consultant
Eloi.urwodhi@pgaction.org
Tel. +

La Haye

Mlle Marion Chahuneau

Chargée juridique

marion.chahuneau@pgaction.org

Tel. +31.70.360.4433

New York/La Haye, 20 février 2018

Les membres de PGA appellent la Cour pénale internationale à conduire le procès Ntaganda en Ituri

Les membres de l'Action mondiale des parlementaires (PGA) de la République démocratique du Congo (RDC) appellent la Cour pénale internationale (CPI) à autoriser la tenue des déclarations finales du procès Ntaganda à Bunia, dans la province de l'Ituri.

"En tant que représentant du peuple de l'Ituri, je ne peux que souligner à quel point il serait important pour tous ceux qui ont été et continuent d'être affectés par la Deuxième Guerre du Congo de voir de leurs propres yeux la justice être rendue. Certains d'entre eux ont pu suivre de loin les différentes affaires mais pour un grand nombre des membres de ma circonscription l'idée de responsabilité pénale pour les crimes qu'ils ont subis demeurent un concept flou. Être témoin de ce processus en ferait quelque chose de concret, et je pense que cela a un grand potentiel d'apaisement et de prévention, » a déclaré l'Honorable Dieudonné Upira Sungumi, Membre de l'Assemblée nationale de RDC et du Comité exécutif de PGA.

Les membres du groupe national de PGA en RDC conviennent qu'un tel développement serait très important et symbolique, non seulement pour une région qui a été le théâtre de nombreux crimes et crises humanitaires, mais pour le pays entier. Ils soulignent que dans le contexte actuel d'instabilité et de violations graves du cadre légal et institutionnel, la présence physique de la CPI en RDC serait un rappel nécessaire que l'impunité n'a plus lieu d'être, et aurait ainsi un effet préventif contre de nouvelles vagues de violence dirigées principalement contre les populations civiles.

M. Bosco Ntaganda est accusé de 13 chefs de crimes de guerre et de 5 chefs de crimes contre l'humanité, qui auraient été commis en Ituri en 2002 et 2003, à la fin de la Deuxième Guerre du Congo. Il s'est volontairement rendu à la Cour en 2013, 6 ans après qu'un mandat d'arrêt soit émis à son encontre et alors que les réseaux qui l'avaient protégé et lui avaient permis de rester fugitif avaient cessé de le soutenir. La Chambre de première instance VI a commencé à entendre les parties en 2015 et devra rendre son verdict après que les déclarations finales aient eu lieu. Les juges examinent en ce moment s'il serait opportun pour la Chambre de siéger *in situ*, à Bunia, en RDC, pour ces audiences. Plus de de 2000 victimes participent d'ores et déjà à la procédure : ces dernières sont majoritairement situées à l'Est de la RDC.

Des audiences in situ avaient déjà été envisagées par la CPI dans d'autres affaires, mais les juges ont jusqu'à présent décidé de ne pas procéder à de telles audiences, principalement pour des raisons sécuritaires et

budgétaires. Permettre aux déclarations finales du procès Ntaganda d'avoir lieu à Bunia serait donc « une première » importante pour la Cour, d'autant plus symbolique que la situation en RDC était la première à être ouverte.

A propos de PGA

L'Action mondiale des parlementaires (PGA) est le plus important réseau transnational de parlementaires issus de toutes les régions du monde qui décident de soutenir, à titre personnel, le fonctionnement effectif de la CPI et des juridictions nationales afin de mettre fin à l'impunité pour les crimes de droit international et de promouvoir les droits humains et l'Etat de droit. Le réseau de PGA est soutenu par un Secrétariat qui facilite la coopération entre membres, dans l'objectif de réaliser la vision de l'organisation, c'est-à-dire « contribuer à la création d'un ordre international basé sur le droit pour un monde plus équitable, sûr et démocratique ». Le Secrétariat offre également une assistance technique et légale aux membres.

PGA a à ce jour contribué à 77 des 123 ratifications ou accessions au Statut de Rome et à plus de 35 processus d'adoption de législations de mise en œuvre.

La campagne de PGA sur la CPI reçoit le soutien de :

La Commission européenne, l'<u>Union européenne</u>, le Ministère des Affaires étrangère de l'<u>Estonie</u>, la Mission permanente du <u>Liechtenstein</u> auprès des Nations Unies, le Ministère des Affaires étrangères des <u>Pays-Bas</u>, le Département fédéral des Affaires étrangères de la <u>Confédération suisse</u> et <u>Oak Foundation</u>

PGA reçoit également le soutien de : Suède (Sida) & Danemark (Ministère des Affaires étrangères).